## INFO EQUARRISSAGE

A partir du
Dimanche 30 Août 2015,
vous devez contacter
SIFDDA pour vos
prestations d'équarrissage

## MON ANIMAL EST MORT DANS LA DRÔME

QUE DOIS-JE FAIRE CONCRÈTEMENT?

## Vos demandes d'enlèvement

24H/24 et 7 jours sur 7

Le serveur vocal interactif

Le site Internet <u>www.agranet.fr</u>
-> service Ecarinet

Toute demande particulière au 04 75 51 46 96 chaque jour ouvré, de <u>10h à 12h</u>

## **RAPPEL important:**

Pour l'enlèvement, les animaux seront sortis des bâtiments et des prés, éloignés des fils électriques et téléphoniques de plus de 11m et accessibles à un camion de type 19T, de 5h à 23 h.



SARIAGroup

Les bordereaux d'enlèvement seront uniquement mis à disposition des éleveurs sur notre portail Internet à l'adresse suivante:

http://espace-client.saria.fr
(archivés pendant 5 ans)
www.sifdda.fr
(plus d'informations sur notre site)
www.securite-collecte.fr
(informations sécurité de collecte en élevage)

Bonne journée à tous,

Votre chef de centre SIFDDA